



secoursalpinsuisse

Cofondateurs



Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



ÉDITION N° 26 | MAI 2012

Rapport annuel | Page 2

Editorial | Page 3

Responsabilité | Page 5

Valises de relais radio | Page 7

Polycom | Page 9

Secours Alpin du Liechtenstein | Page 12

Changements relatifs au personnel | Page 14

Star of life | Page 14

Musée alpin | Page 15

RAPPORT ANNUEL 2011

La météo a empêché les sauveteurs de souffler

Le sixième exercice comptable du Secours Alpin Suisse SAS s'est caractérisé par des situations extrêmes : après un début d'année calme au niveau des interventions, le rythme s'est emballé au deuxième semestre, si bien que l'exercice 2011 constitue un record en termes d'opérations pour le SAS.

La météo a imposé le rythme des interventions : le début d'année 2011 a été inhabituellement doux, la neige rare en montagne. Le manque de précipitations n'a pas permis au manteau neigeux de s'épaissir jusqu'au printemps. De nombreuses stations d'observation de l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches SLF n'avaient jamais enregistré si peu de neige en avril depuis le début des mesures, il y a 60 ans. De plus, le temps a été spécialement ensoleillé et chaud – de mauvaises conditions donc pour les randonneurs à ski. D'ailleurs, le nombre

d'accidents liés à ce sport est le seul à avoir diminué en 2011.

L'air d'été qui planait avant l'heure a incité beaucoup de personnes à pratiquer des activités alpines ou d'extérieur. Ensuite, un retour du froid en début d'été a quelque peu freiné cet enthousiasme. Le véritable temps estival s'est seulement installé à partir de la deuxième quinzaine d'août, se prolongeant jusqu'en novembre, un mois habituellement calme pour les sauveteurs. Les chiffres d'interventions ont bondi en conséquence, avec un total de 714 opérations, ce qui correspond à une augmentation de 23 % par rapport à l'année précédente. Trois quart des 1019 personnes impliquées pratiquaient la randonnée préalpine ou alpine, la grande randonnée, le ski de randonnée, le parapente et l'escalade.

La coopération gagne en complexité

Le sauvetage alpin implique la coopération de plusieurs partenaires, c'est pourquoi la réu-

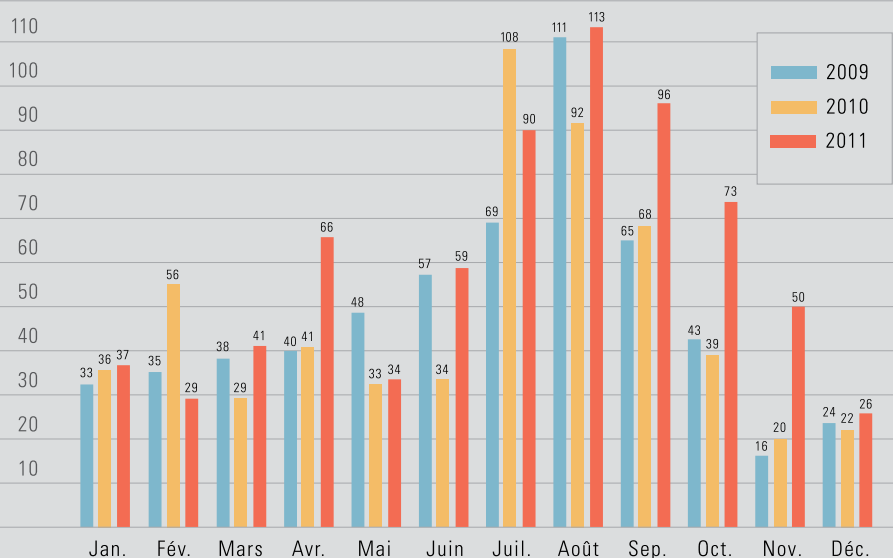
nion annuelle du Comité a été dédiée à ce sujet. Les thèmes principaux à l'ordre du jour ont été la responsabilité lors des interventions, l'alarme, la communication ainsi que l'administration des interventions et la facturation. La définition de la responsabilité dans le cadre d'une opération se révèle particulièrement ardue, notamment du fait des rapports de sous-traitance largement répandus chez les organisations partenaires.

Pour les stations de secours CAS, les aspects organisationnels de la collaboration ont gagné en complexité à cause de la multiplication des dispositifs cantonaux, régionaux et locaux de sauvetage et d'urgence. Il faut de plus en plus régulièrement répondre à des questions telles que « Qui déclenche l'alarme auprès de qui via quelle centrale d'intervention ? Pourquoi tel moyen d'intervention est-il utilisé et quand ? Qui endosse la responsabilité et le risque financier ? » La solution la plus viable semble l'entretien de bonnes relations sur place et l'implication des organisations et comités locaux.

La réorganisation de la médecine porte ses fruits

La réorganisation du domaine Médecine du SAS s'est bien passée. La responsabilité générale du domaine médical a été confiée en début d'exercice commercial 2011 à la Rega, favorisant une plus grande implication des médecins régionaux, des spécialistes médicaux et du personnel des bases d'intervention Rega. Le « réseau médical de sauvetage en montagne » s'en est trouvé renforcé. De plus, la présence des spécialistes médicaux dans la formation des sauveteurs a été appuyée, et des cours médicaux spécifiques ont été proposés, répondant ainsi à une demande générale.

Répartition des interventions par mois



Le beau temps au second semestre a donné du fil à retordre aux sauveteurs.



Frank-Urs Müller
Président central du CAS
et membre de la station
de secours de Soleure



Editorial

Chères sauveteuses, chers sauveteurs,
Chères lectrices, chers lecteurs,

La chasse aux responsables est ouverte... Pourtant, la tendance montre que l'on évite d'endosser soi-même les responsabilités. Quand il s'agit d'analyser une faute, il est tellement plus facile de se décharger sur des tiers ou des circonstances extérieures ! Parallèlement, nous sommes de plus en plus assurés contre tout et n'importe quoi, et les compagnies se battent pour rejeter la responsabilité sur leurs homologues. En d'autres termes, elles se disputent pour savoir qui paiera en fin de compte. Souvent, l'activité de sauvetage est entourée de telles peurs, non fondées selon moi. Si nous effectuons les tâches qui nous incombent avec le sérieux requis, nous n'avons rien à craindre en termes de responsabilité. En fin de compte, c'est notre volonté de venir en aide qui prime – depuis plus de 110 ans. En effet, en 1901, le CAS a commencé à s'engager en faveur du secours en montagne, et cette mission est restée au cœur de ses préoccupations. D'ailleurs, l'article 3 des statuts stipule : « Le CAS contribue à assurer un niveau de sécurité élevé dans la pratique de l'alpinisme par sa participation aux activités de sauvetage en montagne. » Grâce aux stations de secours et à votre soutien, le CAS est en mesure de remplir une fonction publique importante, ce qui marque et promeut sa renommée auprès de la population. Un grand merci, du fond du cœur, de votre précieux engagement ! Je vous souhaite tout le succès mérité et beaucoup de satisfaction dans l'exercice de vos fonctions.

Frank-Urs Müller

Interventions et personnes impliquées



Jamais encore dans toute son histoire le SAS n'a effectué autant d'interventions qu'en 2011.

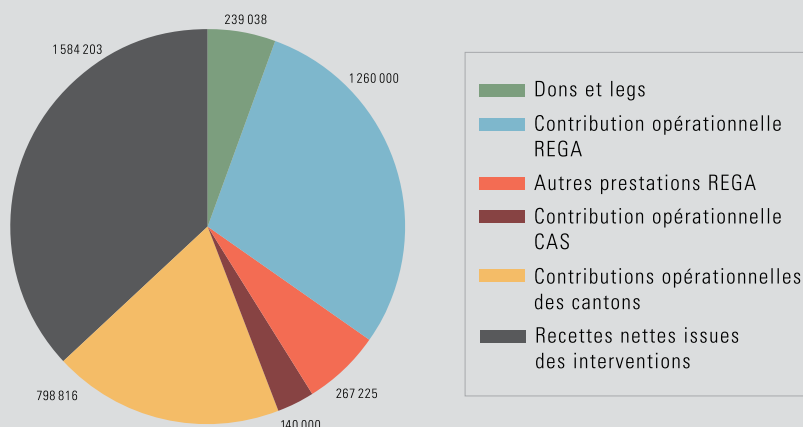
La formation, l'alpha et l'oméga pour le sauvetage

Le travail professionnel des équipes d'instructeurs SAS, préparé de manière centralisée, a été intégré à la formation portant sur les interventions dans les stations de secours CAS, dans les cours des associations régionales et dans les séminaires dispensés aux spécialistes. Le contrôle de formation permet maintenant d'évaluer le nombre de sauveteuses et de sauveteurs de chaque niveau (sauveteurs I, II et III) disponibles pour les interventions, sans générer de tâches administratives supplémentaires pour les préposés aux secours.

De plus, le premier cours central de base pour les spécialistes du canyoning a permis de remédier à une lacune dans le dispositif d'intervention du SAS. Désormais, une trentaine de spécialistes de la discipline, répartis sur tout le territoire suisse, sont à la disposition de la Centrale 1414 de la Rega. Ils interviennent lorsqu'une station de secours régionale est débordée soit par la complexité, soit

Financement

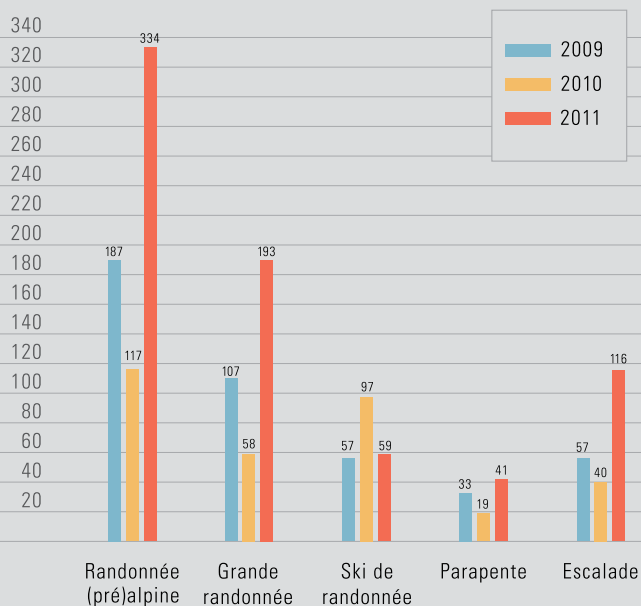
Chiffre d'affaires/Recettes totales: CHF 4 289 282.–



37 % des recettes générées par le SAS proviennent de ses interventions.

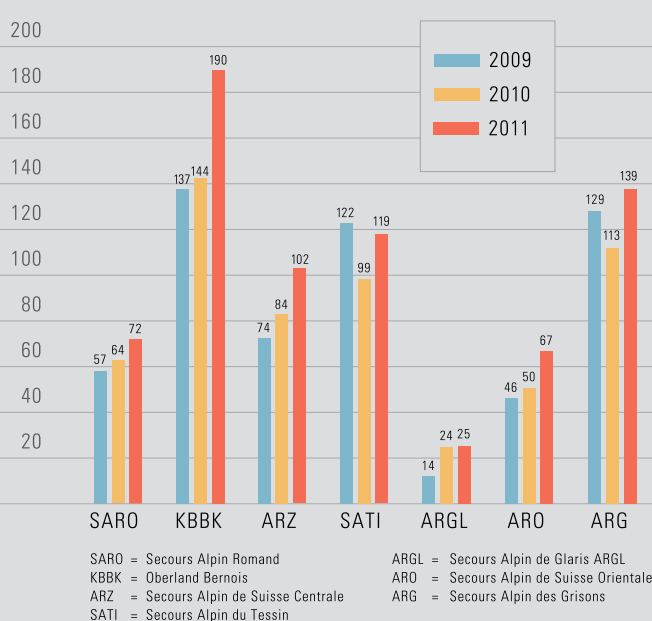


Interventions et sports de montagne



Plus de la moitié des personnes accidentées pratiquaient la (grande) randonnée.

Interventions par association régionale



C'est dans l'Oberland bernois que la hausse du nombre d'interventions a été la plus marquée.

par la taille d'une opération de canyoning ou en gorges. En outre, lors d'événements d'envergure, le fossé entre les sauveteurs CAS et les spécialistes de la plongée parmi les rangs de la police a pu être comblé.

CISA 2011

Lors du Congrès CISA 2011 à Åre (Suède), le SAS a envoyé – en collaboration avec la Rega – une délégation dans la commission Médecine. Avec le CAS et la Rega, le SAS a soutenu l'entrée des organisations partenaires SSMM (Société suisse de médecine de montagne) et EHAC (European Helicopter Ambulance Commission).

L'intégralité du Rapport annuel 2011 est disponible sur le site www.secoursalpin.ch.

Résultat annuel positif

Comme les années précédentes, les comptes annuels 2011 affichent un petit excédent. Côté dépenses, l'exercice a été principalement grevé par les frais liés au personnel, à l'équipement des sauveteurs et au matériel destiné aux stations de secours. L'équipement de sauvetage en crevasse datant des années 80 a été entièrement renouvelé. Les valises de relais radio automatiques ont été achetées. Leur canal relais SAS sera utilisé dès 2012 pour la formation mais aussi lors d'actions d'envergure (cf. article page 7). Les tenues jaunes et noires ne cessent de gagner en visibilité, et sont de plus en plus considérées comme le symbole du sauvetage terrestre, d'autant que maintenant, la majorité des sauveteurs de l'Organisation Cantonale Valaisanne des Secours OCVS porte elle aussi la tenue de sécurité SAS.

Remerciements

Le fait que le nombre d'interventions en augmentation massive ait pu être mené sans qu'aucun incident notoire ou accident n'ait été à déplorer parmi les rangs des sauveteurs compte parmi les succès de 2011. Cette success story est le fruit de l'engagement des sauveteuses et des sauveteurs, des organisations partenaires ainsi que des protagonistes individuels. La direction adresse ses chaleureux remerciements à chacun d'entre vous !

Direction :

Andres Bardill, Directeur

Elisabeth Floh Müller, Directrice-suppléante

Theo Maurer, Formation



RESPONSABILITÉ

Sauver sans arrière-pensée juridique

Cas rare mais pourtant possible : un sauveteur commet une erreur lors d'une intervention. Les conséquences peuvent être graves pour la victime mais aussi pour le sauveteur, du moins sur le plan émotionnel. D'un point de vue juridique, il n'a rien à craindre, à moins d'avoir agi avec négligence grave.

Une écolière fait une chute à ski et perd connaissance. Le responsable du groupe la couvre chaudement et pratique la ventilation artificielle tandis que le patrouilleur du service des pistes appelé sur les lieux alerte la Rega. Ensemble, ils tentent de placer l'écolière en position latérale de sécurité. Devant la difficulté, ils renoncent, craignant de faire

plus de mal que de bien. L'écolière s'étouffe dans ses vomissures. Les deux sauveteurs n'effectuent pas d'aspiration en se servant du matériel de secours du patrouilleur car ils ne disposent pas de la formation adéquate. Il s'agit d'un cas bien réel. En 1992, le Tribunal cantonal des Grisons a dû trancher sur la culpabilité « d'omission de prêter secours » des deux sauveteurs – une infraction décrite dans le Code pénal (art. 128 CP) et passible d'une peine privative de liberté de trois ans au plus. Le tribunal a acquitté les deux hommes. Des mesures auraient certes éventuellement permis de sauver la victime, mais en tant que novices disposant uniquement de connaissances de base issues des cours de samaritains, les sauveteurs n'étaient pas en mesure

de recourir auxdites mesures. Le tribunal a reconnu qu'ils avaient pris les dispositions appropriées visant à préserver la vie de la patiente ; par conséquent, il ne pouvait être question d'omission de prêter secours. Cet arrêt du tribunal est conforme à un commentaire du Code pénal suisse : « Un secouriste satisfait à son devoir en prenant les mesures possibles et identifiables, même s'il s'avère ultérieurement que d'autres dispositions auraient été plus appropriées pour sauver la vie en danger. »

Il peut arriver qu'un sauveteur ne sache pas quoi faire (ou ne pas faire) si sa formation ou son expérience est insuffisante pour évaluer une situation. Cela génère un stress énorme, sans même penser à d'éventuelles conséquences juridiques – même si ces dernières sont peu probables. « Tant qu'il n'agit pas avec négligence grave, le sauveteur n'a rien à craindre sur le plan juridique », rassure Frank-Urs Müller. En tant que juge cantonal et président central du CAS, il connaît les aspects juridiques et pratiques du problème.

Règles élémentaires de prudence

Le Tribunal fédéral a défini précisément le terme de négligence grave : « Commet une négligence grave celui qui viole les règles les plus élémentaires de la prudence et néglige des précautions qui, dans les mêmes circonstances, se seraient imposées à toute personne raisonnable. » En d'autres termes, une négligence grave correspond à un comportement face auquel on ne peut que rester interloqué et déclarer : « Mais comment a-t-il pu faire ça ? ! »

Les compétences d'une personne ont des répercussions sur ce qui est considéré comme négligence grave. Si, dans l'exemple susmentionné, les sauveteurs avaient été des ambulanciers ou des médecins, leur comportement aurait été évalué de manière plus cri-



Le niveau de compétences d'une personne détermine la gravité de sa négligence. Photo : mäd



tique par les juges. Ils auraient alors dû savoir quoi faire. Même chose dans le domaine non médical : si un sauveteur novice soumis au stress fait mal un nœud de sécurité, la gravité n'est pas la même que si une telle erreur est commise par un guide de montagne. « Dans le cas d'un novice, on doit dire : « Ça peut arriver ! », explique F.-U. Müller. « Les attentes sont beaucoup plus poussées envers les guides de montagne. »

D'un point de vue juridique, le fait qu'un sauveteur soit mandaté par le Secours Alpin Suisse, un autre service de sauvetage ou agisse à titre privé est insignifiant. « Dans tous les cas, les sauveteurs doivent agir avec conscience et précaution », précise F.-U. Müller. Dans le cadre d'une opération SAS, l'intervention est probablement plus facile car ils peuvent compter sur du soutien. En règle générale, le sauveteur a la possibilité de faire venir un spécialiste s'il ne sait pas quoi faire. « Il peut décider lui-même, lors d'une opération, d'endosser la responsabilité jusqu'à un point précis au-delà duquel l'intervention dépasse ses capacités », précise Andres Bardill, Directeur du SAS. De plus, le SAS a créé une série de checklists en vue de minimiser les risques. Elles aident, précisément en situation de stress, à prendre les bonnes décisions, voire à interrompre une intervention pour des raisons de sécurité.

Dommages-intérêts

Si un sauveteur commet une faute grave, les conséquences peuvent être non seulement pénales mais aussi civiles : « Celui qui cause, d'une manière illicite, un dommage à autrui, soit intentionnellement, soit par négligence ou imprudence, est tenu de le réparer » stipule l'article 41 du Code des obligations. L'amende serait, pour le sauveteur fautif et selon l'étendue du dommage, plus ou moins salée. Toutefois, on ne peut lui demander des



Si un sauveteur novice soumis au stress fait mal un nœud de sécurité, la gravité n'est pas la même que si une telle erreur est commise par un guide de montagne. Photo : mäd

comptes qu'à une autre condition : la victime du dommage doit pouvoir prouver que ce dernier ne serait pas survenu sans l'erreur du sauveteur. Exemple (fictif) : deux sauveteurs transportent sur une civière un alpiniste souffrant de graves lésions à la jambe et traversent un éboulis. L'un des sauveteurs fait signe à une randonneuse, et le patient tombe de la civière avec son membre blessé sur une arête vive. A l'hôpital, il faut lui amputer la jambe. Le comportement du sauveteur correspond ici à une négligence grave. Toutefois, si la jambe n'avait pu être sauvée, même sans la chute pendant le transport en civière, le sauveteur n'aurait pas dû payer par absence de relation de cause à effet entre la faute et le dommage.

Responsabilité partagée

« La réalité est généralement encore plus complexe, parce que les dommages surviennent suite à un enchaînement de circonstances malheureuses », explique Frank-Urs Müller. « Souvent, les causes d'un dommage sont multiples. Il convient donc de déterminer la part du dommage. » Exemple : la personne accidentée a elle-même contribué, par un comportement manifestement imprudent (ex. ne pas tenir compte de balises de danger d'avalanche ou disposer d'un équipement déficient), à ce que le dommage se produise. Dans un tel cas, un sauveteur commettant une faute grave n'aura à répondre que d'une partie du dommage.

Tous ces éléments montrent que le risque pour un sauveteur alpin de voir sa responsabilité civile ou pénale engagée est faible. Frank-Urs Müller ne connaît personnellement aucun cas étant allé si loin. Une telle déclaration n'est évidemment pas censée inviter à prendre l'activité de sauvetage à la légère, souligne-t-il : « Chaque sauveteur doit être à jour au niveau des formations et des connaissances, et éviter d'exécuter les tâches pour lesquelles il n'est pas formé. »



VALISES DE RELAIS RADIO

Emettre par-delà les montagnes et les vallées

En montagne, les sauveteurs doivent souvent faire face à des difficultés de transmission radio, ce qui complique la communication avec la base. Le Secours Alpin Suisse (SAS) dispose désormais d'appareils capables de résoudre ce problème.

Pour les ondes radio, les montagnes constituent une barrière insurmontable. Dans le cadre des interventions du Secours Alpin, de tels obstacles sont pratiquement inévitables. Ils compliquent la communication entre les sauveteurs. Lors de longues actions de recherche sur des zones vastes, notamment, cet inconvénient est majeur. Le flux d'information – entre sauveteurs en action comme entre les sauveteurs et la base d'intervention – est alors ralenti, voire bloqué. Le SAS a donc cherché des moyens de surmonter ces obstacles radio. L'une des possibilités consiste à recourir à des stations de relais radio. Le principe est simple : la station est placée sur le sommet qui bloque la communication entre les sauveteurs. Si un sauveteur A veut alors parler à son collègue B situé de l'autre côté de la montagne, la station de relais reçoit les ondes radio, puis les renvoie au destinataire. Les radios du SAS ont été programmées dès 2008 afin de fonctionner avec de telles stations intermédiaires.

Appareil sur mesure

Si le principe de fonctionnement des stations relais est simple, la technique qui se cache derrière l'est nettement moins. C'est surtout le cas des interventions en montagne, dans des conditions souvent hostiles. Pour le Secours Alpin, une station de relais mobile doit être robuste, fiable à 100 %, simple à utiliser et légère. « Les exigences du SAS ne permettaient pas de trouver une solution disponible dans le commerce », explique Martin Küchler. Le préposé aux secours de la station de Sar-



Montée et prête à l'emploi : la valise en aluminium avec l'émetteur et le récepteur, l'antenne ainsi que deux boîtiers comportant des batteries plomb-gel et le panneau solaire. Photo : mäd



neraatal est le responsable technique du projet « Valises de relais radio ».

Une station de relais a donc été mise au point spécifiquement pour répondre aux besoins du Secours Alpin Suisse, en collaboration avec Alpine Energie Suisse SA (ACE) – la société qui effectue également le suivi des radios SAS. Deux prototypes différents ont été testés 24 mois durant, sur le Stockhorn, au-dessus d'Airolo, sur le Stanserhorn et sur le Pilatus. Entre-temps, les problèmes liés à la phase de démarrage sont réglés. Depuis le 31 mars, trois valises de relais radio ont été définitivement retenues et sont prêtes à l'emploi. Deux unités supplémentaires sont commandées et seront livrées à l'automne.

La valise de relais radio se compose d'un récepteur et d'un émetteur, bien protégés du vent et des intempéries par une coque en aluminium. La valise comprend également une petite batterie de secours. En cas d'urgence, elle permet aux sauveteurs d'émettre sur place ou de fonctionner pendant une courte panne d'électricité. En temps normal, la valise est soit alimentée par le réseau électrique, soit par quatre batteries plomb-gel. Les accus peuvent fournir jusqu'à 72 heures de courant. Par beau temps, un panneau solaire pliant prolonge la durée d'autonomie. L'antenne est fixée à un mât. Le matériel ainsi que les outils pour monter l'installation font également partie de l'équipement.

Cinq valises pour sept associations régionales

Le responsable de l'intervention décide au cas par cas si la valise est utilisée ou non. S'il pense qu'une station de relais est nécessaire, la Centrale d'intervention de la Rega envoie l'appel pager de la station de secours la plus proche, qui dispose d'une telle valise. Ensuite, l'appareil et – le cas échéant – une personne capable de le faire fonctionner sont



L'intérieur de la valise de relais radio.
Photo : mäd

envoyés sur place, en hélicoptère ou en voiture.

Les trois valises disponibles se trouvent au dépôt de matériel de la station de secours de Sarneraatal (pour les zones de l'Oberland bernois et du Secours Alpin de Suisse centrale), au dépôt de matériel de la station de secours de Coire (pour le Secours Alpin de Suisse orientale, de Glaris et des Grisons), la troisième étant destinée à un dépôt de matériel à déterminer, en Suisse romande. Quant aux deux valises supplémentaires, livrées à l'automne, elles seront stockées au dépôt de matériel de la station de secours de Locarno (Secours Alpin du Tessin) et à son pendant de Samedan (Secours Alpin des Grisons).

Formation pour le responsable radio et les sauveteurs

En 2012, une douzaine de personnes seront formées en tant que « responsable radio ». Deux délégués représenteront chaque association régionale, sachant que le cours aura

lieu le 12 mai à l'aérodrome d'Alpnach, sous la houlette de Martin Kuchler, responsable du projet. Les participants pourront ensuite transmettre leurs connaissances fraîchement acquises, vu que le sujet central dans les cours des associations régionales sera dédié cet été au sauvetage dans des gorges. Les valises de relais radio y seront utilisées. Les responsables radio des associations régionales qui viendront de terminer la formation se chargeront du cours d'été. Pour les sauveteurs « classiques » dotés d'une radio, le fait de recourir à la station de relais ou non ne change pas grand-chose. Dès que la valise est utilisée, les sauveteurs sont invités à passer leur radio en « relais SAS », un mode pré-programmé sur leur appareil. Ensuite, tout fonctionne normalement. La seule particularité est éventuellement le « Roger-Beep » : lorsque l'émetteur a fini de parler et qu'il relâche le bouton correspondant, un bref bip signale sans équivoque aux interlocuteurs que la communication est terminée.

Une fois la première phase de formation terminée, la valise pourra être prêtée pour des exercices organisés par les stations de secours CAS en s'adressant aux responsables radio des associations régionales. La liste des gardiens du matériel sera publiée dans l'Extranet du SAS. Le préposé aux secours est le seul habilité à réserver une valise de relais radio.



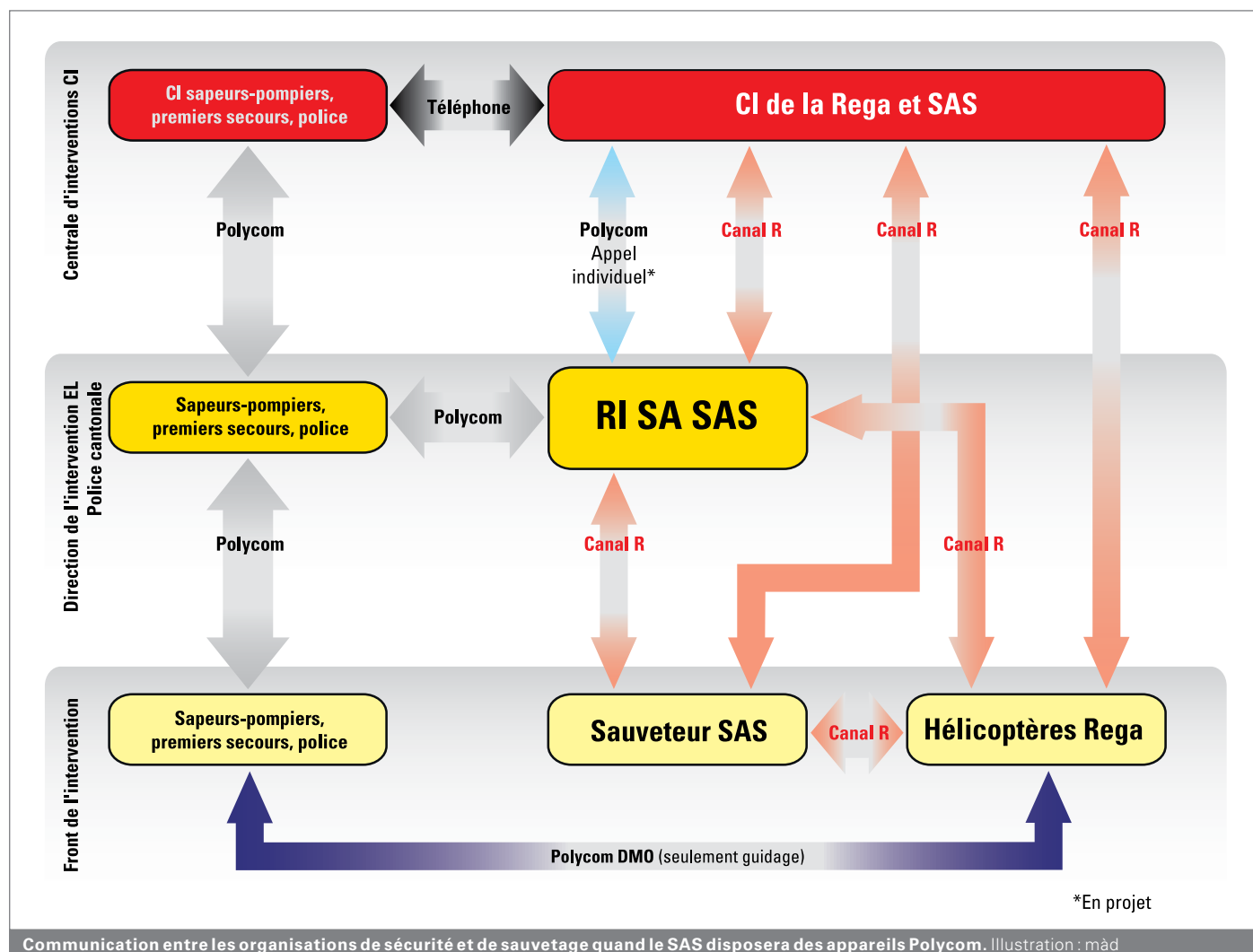
POLYCOM

« Alors, va pour deux appareils ! »

En 2013, la police, les sapeurs-pompiers et les premiers secours de Suisse passeront au réseau radio suisse de sécurité Polycom. Ce système ne peut communiquer directement avec la version analogique dont le Secours Alpin Suisse (SAS) se sert. Des solutions régionales différentes sont prévues afin de garantir le contact.

Polycom présente des avantages par rapports aux réseaux radio analogiques existant actuellement, le principal étant les AOSS (autorités et organisations chargées de la sécurité et du sauvetage) de la Confédération, des cantons et des communes, capables de communiquer et d'échanger des données via une infrastructure uniforme et homogène – ce qui facilite grandement la communication faitière. Les AOSS incluent les gardes-frontière (Cgfr), la protection civile ainsi que des formations d'appui de l'armée, la police, les

premiers secours et les sapeurs-pompiers. En cas d'incident, ces organisations ou certaines d'entre-elles forment un groupe de communication avec Polycom. Etant donné que Polycom crypte automatiquement la communication, l'aspect confidentiel est mieux garanti. Les données relatives aux personnes ou les réflexions ayant trait à la tactique d'approche peuvent ainsi être librement discutées. De plus, les appareils radio Polycom peuvent fonctionner en mode direct (DMO), c'est-à-dire sans infrastructure Poly-





Le réseau est rapidement mis en place

Le réseau radio Polycom se compose de réseaux partiels établis par les cantons en fonction de leurs besoins respectifs et en tenant compte des directives de la Confédération. Ces réseaux partiels sont ensuite reliés entre eux pour former un réseau homogène. La Confédération et les cantons prennent les frais en charge, raison pour laquelle le développement de Polycom s'étale sur plusieurs années. Le rythme de réalisation dépend largement des décisions politiques dans les cantons. Hormis le Valais, Fribourg et Zoug, tous les cantons auront intégré le réseau d'ici la fin de l'année. La zone de couverture du Corps des gardes-frontière sera opérationnelle dès 2012, même dans le canton du Valais. A Zoug, le Parlement a statué fin mars sur le financement du réseau partiel cantonal (après la clôture de la rédaction). Si le projet est accepté, l'ensemble du réseau Polycom pourra être mis en place en 2013. Suite au passage à Polycom, le canal K analogique – par le biais duquel les organisations communiquaient entre elles lors d'opérations de grande envergure – perdra en importance au fil des années.

Parallèlement au développement du système, les futurs utilisateurs suivent des formations. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) exploite à Schwarzenbourg le Centre de compétence et de formation CFP pour tous les utilisateurs Polycom. Tous les cours y sont proposés pour apprendre la configuration, l'utilisation, la surveillance du réseau ainsi que l'utilisation des radios, sachant que le contenu, les objectifs et la durée des formations sont ajustés pour répondre aux besoins des participants. Actuellement, le Centre de Schwarzenbourg se consacre surtout aux cadres et aux formateurs. Ensuite, ces derniers dispenseront les connaissances acquises aux autres utilisateurs dans les cantons. Cette procédure est judicieuse dans la mesure où les participants aux cours découvrent les personnes et les spécificités de leur région. La gestion du projet Polycom relève de l'OFPP. Cet office coordonne le développement et l'utilisation du réseau radio. De plus amples informations sont disponibles sur le site : www.polycom.admin.ch

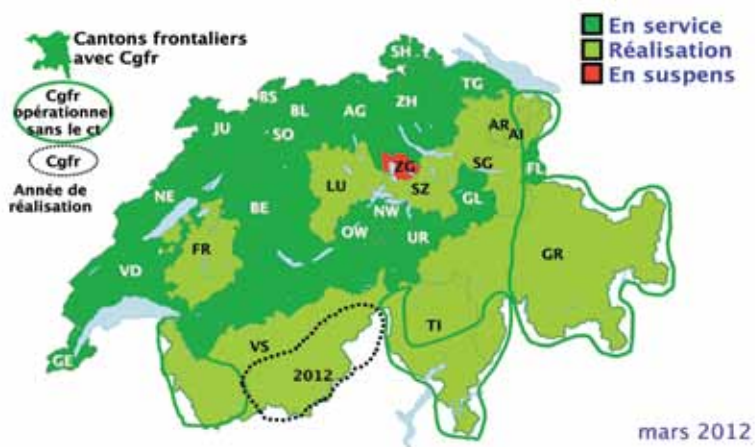
com. Les hélicoptères sont guidés jusqu'au site de l'accident via un canal DMO.

Incapacité de voler

Le dernier point mérite d'être explicité car il se réfère à une spécificité du nouveau système radio qui concerne la Rega et le Secours Alpin : pour des raisons techniques, Polycom fonctionne exclusivement au sol, pas dans les airs. La Centrale d'intervention (CI) de la Rega continuera par conséquent à communiquer avec ses hélicoptères via le canal R analogique.

Etant donné que le contact avec la Rega est crucial pour les sauvetages, le SAS conservera l'actuel système analogique. Les préposés aux secours, responsables d'intervention sur le site de l'accident (RISA), spécialistes techniques et autres sauveteurs dotés d'une radio communiqueront entre eux, avec l'hélicoptère ou la CI de la Rega via l'appareil analogique habituel (cf. graphique). Quant aux échanges avec la police, le passage à Polycom impliquera en revanche de nouvelles solutions.

Etat d'avancement des réseaux régionaux et partiels



Changer les appareils ou les hommes

Les approches semblent différentes selon les cantons. Les stations du Secours Alpin de Suisse orientale (ARO), des Grisons (ARG) et de Suisse centrale (ARZ) – à l'exception de celle du canton de Lucerne – reçoivent entre un et quatre appareils Polycom, remis par la police. En règle générale, au moins le RISA devrait se munir lors d'interventions d'un appareil Polycom en sus de la radio analogique SAS. Cette dernière sert à contacter les sauveteurs et l'hélicoptère, tandis que la communication avec la police passe par l'appareil Polycom (ou via téléphone mobile).

A long terme, il est en outre prévu que les conversations entre le RISA et la CI de la Rega soient possibles via appel individuel Polycom – notamment pour les zones qui ne sont pas couvertes par le canal R ni par le réseau mobile,

Courant 2013, tous les cantons devraient passer du vert clair au vert foncé, ce qui signifie que Polycom fonctionnerait alors dans toute la Suisse. Illustration : mäd



mais dans lesquelles Polycom fonctionne. L'infrastructure de la CI de la Rega et tous les appareils Polycom doivent être adaptés par chacun pour assurer de tels appels individuels.

Dans l'Oberland bernois, la stratégie est inverse : la Police cantonale conserve les radios analogiques et continue à communiquer via ces appareils avec le secours alpin. Le Secours Alpin de Glaris (ARGL) n'échange pas ses radios mais les personnes. En effet, pour les interventions coordonnant la police et le Secours Alpin, un policier endosse la casquette d'«auxiliaire d'aide à la conduite». Il sera présent sur le site de l'opération et garantira la communication radio entre le SAS et la Police cantonale. Quant à la Suisse romande et au Tessin, la solution qui sera retenue n'est pas encore arrêtée.

Scepticisme et confiance

Les stations de secours qui recevront des appareils Polycom doivent décider de leur lieu de stockage, de leur utilisation, de la personne désignée pour s'en servir et de la formation des utilisateurs. Un sondage auprès des préposés aux secours révèle que la plupart des stations prévoient de stocker les radios au dépôt, sachant que le gardien du matériel est souvent l'interlocuteur désigné pour leur entretien. Des formations sont prévues surtout pour les responsables d'intervention.

L'enquête a soulevé du scepticisme vis-à-vis des nouveaux appareils :

- La peur que la technique Polycom soit trop compliquée pour des miliciens prédomine. L'appareil serait très sophistiqué mais aussi compliqué à maîtriser. Les sauveteurs qui l'utilisent de temps à autres risqueraient d'être dépassés – d'autant qu'il faut savoir manier deux radios désormais ! Un tel défi ne pourrait être relevé qu'en suivant des formations régulières. Du coup, les sauveteurs bénévoles arriveraient à leurs limites.



Les sauveteuses et les sauveteurs continueront à se servir principalement des radios analogiques du SAS. Photo : mäd

- Autre critique : le fait que la formation de base Polycom soit organisée en semaine et sans dédommagement démotive un peu les sauveteurs.
- Certaines stations craignent des frais d'entretien et de réparation plus élevés.
- Plusieurs préposés aux secours indiquent que le contact radio entre les sauveteurs et la police est rarement indispensable – soit parce qu'une coordination est superflue, soit parce que la communication peut être assurée via téléphone mobile. Certaines stations de secours comptent d'ailleurs des policiers dans leurs rangs, ces derniers

pouvant établir le contact avec leur propre appareil. Dans ce contexte, un préposé aux secours pense que les radios Polycom risquent d'être reléguées dans un coin du local à prendre la poussière.

Toutefois, la technique Polycom suscite aussi quelques louanges : la sécurité en termes de confidentialité des données, la portée du réseau et la durée de fonctionnement des batteries sont autant d'atouts mentionnés. Certains préposés aux secours sont convaincus que les défis liés à Polycom peuvent être relevés : « Pas de problème ... va pour deux appareils ! ».



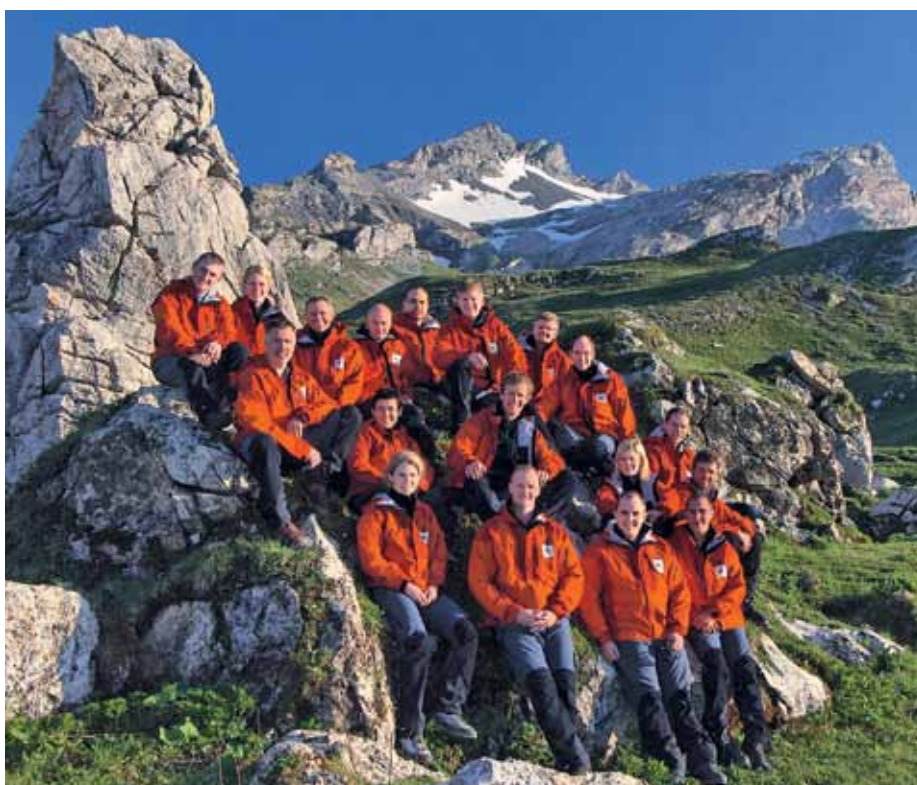
LE SAUVETAGE EN MONTAGNE, AILLEURS DANS LE MONDE

Un système de milice à 100 % a fait ses preuves

Le Secours Alpin du Liechtenstein se compose d'une trentaine de sauveteuses et sauveteurs bénévoles. Ils travaillent en étroite collaboration avec les organisations d'urgence de la Principauté, avec la Rega et le Secours Alpin Suisse (SAS).

L'histoire du Secours Alpin du Liechtenstein a en fait débuté avant même sa création effective, en 1954. Après la Deuxième Guerre mondiale, une atmosphère de renouveau régnait, et les cabanes de montagne avaient fort à faire. Noldi Frommelt, l'oncle de l'actuel préposé aux secours Christoph Frommelt, était l'un des volontaires à rénover la « Pfälzerhütte », une cabane de l'Association Alpine du Liechtenstein. En 1952, le groupe a organisé un cours d'escalade et participé à un exercice de sauvetage en Suisse, se rendant alors compte que les avalanches contre lesquelles leurs voisins se battaient pouvaient fort bien se produire dans la Principauté. Un petit groupe s'est alors consacré de plus en plus intensément aux tâches du sauvetage. Le 10 mai 1954, lors d'une réunion du Comité de l'Association Alpine du Liechtenstein, l'association indépendante « Bergrettung Liechtenstein » a été fondée, avec pour mission d'assurer et de secourir les personnes en zone alpine ou hors des chemins accessibles de la Principauté.

Le Secours Alpin du Liechtenstein bénéficie d'un soutien public et dépend de l'Office de



Des sauveteuses et sauveteurs du Liechtenstein devant le Naafkopf, sommet qui marque la frontière entre le Liechtenstein, l'Autriche et la Suisse. Photo: mäd

protection de la population et de l'approvisionnement du pays. Il est membre de la Commission internationale du sauvetage alpin CISA et entretient des liens étroits avec le SAS. La formation est organisée avec leurs homologues de Suisse orientale, les entraînements ayant lieu sur divers terrains de Suisse et du Liechtenstein. Plus précieux encore, selon Christoph Frommelt, préposé aux secours, est le soutien réciproque des équipes en cas d'urgence: « Les collègues helvétiques viennent nous épauler si nous ne disposons pas de sauveteurs en nombre suffisant – et vice-versa. » A l'instar du SAS, le Secours Alpin du Liechtenstein est partenaire de la Garde aérienne suisse de sauvetage. La Rega soutient ce dernier dans ses activités de sauvetage, pour transporter et soigner les blessés.

Engagement bénévole

La trentaine de sauveteuses et sauveteurs se mettent au service de leurs prochains en danger dans les montagnes de la Principauté avec un dévouement inlassable. Ils effectuent leur mission gratuitement, exerçant une profession en parallèle au quotidien – cette double activité étant uniquement possible grâce à la bienveillance de leur employeur respectif. Lors de l'Assemblée annuelle, en février 2012, le préposé aux secours et président du Comité, C. Frommelt, a rendu hommage aux interventions des sauveteuses et des sauveteurs en ces termes: « Quiconque investit plus de 200 heures de son temps par an mérite le respect. » Le service du secours alpin effectue en moyenne une dizaine d'opérations par an, auxquelles s'ajoutent 25 exer-

Coup d'œil au-delà des frontières

Avec le présent article dédié au Secours Alpin du Liechtenstein, le magazine *sauveteur* démarre une série sur le sauvetage en montagne dans d'autres pays. Ce coup d'œil au-delà des frontières montre les points communs et les différences entre les organisations et peut contribuer à trouver de nouvelles idées et pistes de solutions.



cices et manifestations servant aux équipes à la fois à conserver leur condition physique et à se familiariser aux dernières techniques. Les sauveteurs sont directement alertés via téléphone mobile ou pager par la police. Ainsi, chacun sait immédiatement quel incident s'est produit et où il peut se rendre utile. « La coopération étroite avec d'autres organisations de secours nous fait gagner du temps. En cas d'urgence, cette rapidité peut sauver des vies », souligne C. Frommelt. L'équipement des sauveteurs est toujours embarqué dans leur voiture. « Nous sommes en état d'alerte permanent. » Le matériel technique nécessaire pour les sauvetages se trouve quant à lui au dépôt de Vaduz.

Mobiliser les sauveteurs au mieux

Avant une intervention, il n'est pas rare que la situation sur place soit floue et qu'une action de recherche doive être lancée en terrain délicat. « Nous devons par conséquent utiliser le mieux possible les points forts individuels de nos sauveteurs, pour éviter les risques », explique C. Frommelt. Les sauveteurs doivent veiller à leur propre sécurité. « Je ne veux pas mettre la vie de mon équipe en danger. » Des formations régulières sont indispensables, la condition physique et les connaissances locales passent avant tout ! La prévention est un sujet prioritaire : des exposés spécialisés sont régulièrement proposés sur ce thème. Les sauveteurs s'entraînent souvent seuls pendant l'année ; ils se doivent d'être en forme. Des exercices sont réalisés en groupe, portant sur les techniques de sauvetage, les recherches en avalanche et l'escalade. De plus, des itinéraires sont planifiés, pour s'entraîner à évaluer des terrains difficiles.

Identification avec la mission

Christoph Frommelt veut impérativement conserver le caractère bénévole du secours alpin. Le Secours Alpin du Liechtenstein

n'emploie aucun collaborateur fixe, son organisation repose intégralement sur des volontaires. « Ce principe a fait ses preuves », précise le préposé aux secours. Il n'y a pas de problème de relève. En moyenne, les volontaires sont membres du secours alpin pendant 10 à 15 ans. Tous s'identifient à l'équipe et à la mission. « Il s'agit selon moi d'un gros succès, et j'espère que ces valeurs ne changeront pas à l'avenir. »

Outre la mission première fort sérieuse, les aspects sociaux sont très importants au Secours Alpin du Liechtenstein, comme la manifestation annuelle du « Mostrennen » : les participants boivent une bouteille de cidre avant d'attaquer la descente à skis de randonnée.

Konstantin Escher, mjm.cc AG

La même chose mais en orange et en rouge

Norbert Gantner (34 ans), préposé suppléant au Secours Alpin du Liechtenstein et menuisier indépendant, parle dans cette interview de ce qui le motive et des liens étroits avec le SAS.



Norbert Gantner
Photo : mäd

Pour quelles raisons êtes-vous membre du secours alpin ?

D'une part, les sports de montagne – été comme hiver – font partie de mes loisirs favoris, d'autre part, mon frère aîné était déjà membre du secours alpin de longue date. Du coup, j'ai rejoint la colonne il y a 15 ans, désireux de m'engager plus intensément en faveur de personnes en difficulté. Depuis un peu plus d'un an, je suis préposé-suppléant aux secours, ce qui implique une charge de travail supplémentaire.

Vous souvenez-vous d'une intervention vraiment spéciale ?

En moyenne, nous effectuons dix à douze opérations par an – de tous types : des plus petites aux actions d'envergure. En tant qu'unique SSH du Liechtenstein, je pars en mission en plus une à deux fois par an avec la Rega.

Dans ce contexte, aucune intervention ne se ressemble, chacune laisse des impressions spécifiques. Pour un sauveteur, les plus beaux moments sont ceux lors desquels il peut aider d'une manière ou d'une autre une personne vivante en danger. Inversement, nous sommes aussi confrontés régulièrement à des moments vraiment pénibles, lorsque nous arrivons trop tard et que nous dégageons des corps sans vie. Dans ces épreuves parfois difficiles à supporter, l'esprit de camaraderie de notre association compte plus que tout : on reprend pied grâce au groupe.

Quels sont vos rapports avec les collègues suisses ?

La collaboration est très étroite et l'entente extrêmement cordiale. Au sens large, on pourrait considérer le Secours Alpin du Liechtenstein comme une section indépendante du SAS. Quand la station de secours du Pizol a besoin de notre aide, nous accourons. Et lorsque nous lançons une action d'envergure dans notre pays, nous pouvons toujours compter sur leur soutien. C'est d'ailleurs vrai pour l'ensemble du Secours Alpin de Suisse orientale (ARO). Nous participons aussi aux cours régionaux du SAS. Toutefois, une différence subsiste : nos blousons ne sont pas jaunes et noirs, ils sont oranges et rouges !



CHANGEMENTS RELATIFS AU PERSONNEL

Honneurs et présentations

Station de secours de Kiental/Suld



Christian Sieber s'est retiré

Christian Sieber est membre du secours alpin depuis 30 ans, tout d'abord en tant que conducteur de chien d'avalanche, puis, il y a 10 ans, comme préposé aux secours. C. Sieber, qui a démissionné en début d'année, continuera à mener des interventions et restera suppléant du nouveau chef. Agé de 58 ans, il est gardien de la cabane Naturfreundehaus Gorneren. Il vit et travaille au cœur de la zone d'intervention. C. Sieber apprécie l'esprit collégial de la station de secours de Kiental/Suld. Au fil des ans, il a constaté une nette évolution du sauvetage. L'activité est devenue – à juste titre – plus exigeante. Du coup, il faut aux sauveteurs une bonne dose d'idéalisme.



Heinz Christen, nouveau venu

Depuis 16 ans déjà, Heinz Christen est actif au sein de la station de secours de Kiental/Suld. Ces dernières années, il a endossé de plus en plus de responsabilités, notamment en tant que chef de la colonne. Spécialiste de montagne dans l'armée, l'homme de 36 ans dispose des connaissances nécessaires pour occuper son nouveau poste. Il est chef d'atelier dans une entreprise de construction. Été comme hiver, il passe chaque instant libre en montagne : sur des skis, à pied, sur la neige, la glace ou le roc.

Stations de secours de Schwyz et Muotathal



Toni Tschümperlin s'est retiré

En novembre dernier, Toni Tschümperlin a cédé son poste de préposé aux se-

cours des stations de Schwyz et Muotathal, après 7 ans de bons et loyaux services. Sous son mandat ont eu lieu le passage du secours CAS au SAS ainsi que l'installation dans un nouveau bâtiment. Pendant cette période, la coopération avec les organisations de secours s'est même améliorée, précise T. Tschümperlin. Il se remémore avec plaisir une intervention lors de laquelle lui et « son » équipe ont ramené une classe entière d'écoliers à bon port. Les jeunes élèves avaient planté leurs tentes pratiquement dans le lit d'une rivière et avaient été surpris en pleine nuit par un orage. « Peu de temps après, nous avons reçu toute une série de dessins, pour la plupart représentant des lampes de poche et frontales. » T. Tschümperlin, responsable d'exploitation dans l'usine de meubles de Muotathal et père de famille, fait preuve d'un engagement infatigable. Il se réjouit que l'un des nombreux jeunes de la station ait accepté de prendre la relève. Agé de 43 ans, il compte rester un sauveteur actif.



Patrick Herger, nouveau venu

Patrick Herger, 29 ans, est depuis 11 ans membre de la station de secours de Schwyz. Son enthousiasme pour les sports de montagne l'a poussé à s'engager dans le sauvetage : « Je pourrais bien moi-même avoir besoin d'aide un jour », se disait-il à l'époque. Spécialiste de la montagne, il a accumulé connaissances et savoir-faire ayant trait à l'alpinisme et au sauvetage pendant son service militaire. Il y a six ans, il est devenu responsable d'intervention et occupe le poste de chef depuis novembre 2011. Cuisinier de formation, il est également charpentier et suit actuellement une formation continue pour devenir chef d'équipe charpentier.

A LIRE !

Star of life

Le magazine suisse « Star of life » spécialisé dans le domaine du sauvetage présente des thèmes médicaux et s'adresse à un public constitué de sauveteurs professionnels et de novices intéressés.



L'étoile bleue à six branches « étoile de vie » est le symbole international des services médicaux d'urgence. En Suisse, le magazine officiel de l'Association Suisse des Ambulanciers (ASA) porte ce nom : *Star of life*. Ce support trimestriel s'adresse en premier lieu au personnel médical du sauvetage, c'est-à-dire les ambulanciers, les médecins urgentistes et les employés des hôpitaux travaillant aux urgences. Toutefois, un petit cercle de lecteurs est constitué de novices tels que les secouristes (first responder) ou les responsables politiques comme les médecins cantonaux. Le spectre des sujets abordés par le magazine va des expériences avec de nouveaux équipements aux changements de la politique professionnelle et aux manifestations proposées, en passant par des études de cas et des traitements d'urgence. Le numéro de février de *Star of life* se consacre à l'un des derniers articles de la médecine urgentiste : des compresses hémostatiques.

Ernst Hilfiker, journaliste formé au métier de sauveteur qu'il a d'ailleurs exercé, est de longue date le rédacteur en chef du magazine. *Star of life* répond à des exigences professionnelles journalistiques mais est produit selon un système de milice. La rédaction est constituée de trois membres. Plus de la moitié des articles et des photos sont fournis par des auteurs externes.

Vous pouvez souscrire un abonnement à *Star of life* pour 40 francs sur www.vrs.ch.



MUSÉE ALPIN

«Berge versetzen»

Le 30 mars, le Musée alpin a rouvert ses portes à Berne après une transformation complète. Il a été rebaptisé, et l'actuelle direction a défini un nouveau concept.

La première grande exposition spéciale du Musée alpin suisse ALPS (anciennement dénommé Musée alpin suisse MAS) est intitulée «Berge versetzen». 1200 objets de la collection patiemment rassemblés en plus d'un siècle par le musée sont exposés, étalés au sol: chaussures de randonnée, luges de sauvetage, art du relief, thermos, casques de ski, tableaux, livres de cabanes, canons à neige. Une passerelle en bois guide les visiteurs à travers des itinéraires thématiques. Beat Hächler, le nouveau directeur, explique où il a placé ses espoirs: «Nous souhaitons découvrir quels thèmes intéressent le public.» Ce dernier peut donner son avis sur les questions: en quoi a-t-on

besoin d'un musée alpin? Que doit-il conserver? Quels thèmes doit-il présenter? Les représentants issus de la politique, de la culture ou de la science s'expriment sur ces



Beat Hächler, le directeur, veut transformer le Musée alpin en plateforme dédiée à l'univers de la montagne. Photo: mäd

sujets dans le cadre d'un forum de discussion.

L'exposition peut se découvrir individuellement ou dans le cadre d'une visite guidée. Une offre spéciale est proposée: le public peut accompagner des invités célèbres lors de leur tour du musée et découvrir leur vision personnelle des objets exposés – par exemple le 28 juin avec Ernst Kohler, chef de la Rega.

Les deux prochaines expositions temporaires sont déjà connues: à partir de septembre 2012, des photographies de l'artiste autrichien Lois Hechenblaikner retraceront les excès du tourisme lié au ski au Tyrol. En avril 2013, la scène sera ouverte au CAS pour fêter ses 150 ans. Le Musée alpin se transformera en un refuge CAS stylisé. L'exposition suit le cours de l'histoire jusqu'à nos jours et laisse la parole à des hommes et des femmes ayant vécu ces 15 dernières décennies.

INNOVATION

Alerter sans réseau de téléphonie mobile

La start-up helvétique Uepaa développe une App pour smartphones qui «bouche» les trous dans la couverture du réseau.

Les téléphones mobiles sont non seulement capables de recevoir des signaux, mais aussi d'en émettre. La portée d'un tel signal est d'environ 300 mètres, explique Mathias Haussmann, Directeur de la société Uepaa (le nom n'est pas un sigle mais l'onomatopée d'un cri de joie). L'idée commerciale, qui a été primée, consiste à créer un réseau à partir des signaux de plusieurs smartphones, permettant de boucher les trous dans la couverture de téléphonie mobile. Pour ce faire, l'entreprise a mis au point une technique grâce à laquelle les

appareils peuvent communiquer entre eux. L'App correspondante devrait être disponible d'ici 2013. Ainsi, si un nombre suffisant de personnes dotées d'un smartphone équipé se trouvent dans une zone hors couverture, des signaux de détresse peuvent être transmis vers le réseau de téléphonie «normal» via ce réseau constitué spontanément.

Créer un réseau sur la base d'un smartphone implique la présence dans la zone d'un nombre suffisant de personnes avec un téléphone mobile équipé de l'App signée Uepaa active. Par conséquent, le programme devrait pouvoir être téléchargé gratuitement, des frais étant seulement facturés à l'utilisation. Actuellement, la robustesse des mo-

biles et de leur batterie constitue l'un des points faibles de cette innovation. A ce jour, ils sont loin d'être aussi résistants et de présenter la même autonomie que les appareils DVA. L'App Uepaa ne vise donc absolument pas à remplacer le DVA.

La Rega s'intéresse au projet de la société Uepaa et suit avec bienveillance le développement de cette nouvelle technologie, précise Sascha Hardegger, Responsable de la communication à la Rega. La Rega apporte d'ailleurs son soutien à Uepaa de deux manières: par une contribution financière exceptionnelle et par son savoir-faire.

www.uepaa.ch

Morceaux choisis



A voir : Crash dans les Alpes bernoises



Equipés simplement, les sauveteurs prennent le chemin du Gauli. Photo : SRF/C-Films/Fritz Lehmann

Le 19 novembre 1946, un avion américain s'écrase dans les Alpes suisses. Quatre jours plus tard, l'appareil est localisé sur le glacier du Gauli. Les militaires américains se rendent à Meiringen, pensant accéder au glacier à bord de tanks. Finalement, ce sont des guides de montagne locaux qui osent la mission. Au bout de 15 heures d'ascension, ils arrivent épuisés sur les lieux du crash : un sauvetage terrestre des passagers, pour certains blessés, semble pratiquement impossible. Les sauveteurs parviennent à poser deux avions de type « Fieseler Storch » sur des patins et ramènent les passagers ainsi que les guides dans la vallée. Ce documentaire passionnant « Crash dans les Alpes bernoises », commenté par des témoins de l'époque, replace l'action spectaculaire dans le contexte politique de l'après-guerre. Le DVD est disponible dans le commerce.

Nouveau site Internet pour le CAS

Depuis mi-avril, le site Internet du CAS arbore un nouveau look et a été doté de fonctions supplémentaires. Désormais, chaque membre peut se connecter et administrer son compte personnel. Cette interaction avec les utilisateurs est notamment complétée par la possibilité de poster des commentaires et d'intégrer les médias sociaux. Le site Internet du magazine maison *Les Alpes*

sera également revalorisé. Ainsi, l'ensemble des archives de la revue *Les Alpes* sera en ligne à la disposition des membres.



Impressum

Sauveteur : magazine pour les membres et partenaires du Secours Alpin Suisse

Editeur : Secours Alpin Suisse, Centre Rega

Case postale 1414, CH-8085 Zurich-Aéroport,
tél. +41 (0)44 654 38 38, fax +41 (0)44 654 38 42,
www.secoursalpin.ch, info@secoursalpin.ch

Rédaction : Elisabeth Floh Müller, Directrice suppléante, floh.mueller@alpinerrrettung.ch
Andreas Minder, res.minder@hispied.ch

Tirage : 3000 exemplaires en allemand, 600 en français et 600 en italien

Changements d'adresse : Secours Alpin Suisse, info@secoursalpin.ch

Réalisation complète : Stämpfli Publications SA, Berne